

LE TRIFLUVIEN

P. V. AYOTTE, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE.

Rédigé en Collaboration.

Adresses d'Affaires

N. L. DENONCOURT AVOCAT 47, rue Royale, Trois-Rivières

OLIVIER & DESY AVOCATS 4, rue Alexandre, Trois-Rivières

HARNOIS & METHOT AVOCATS 42, rue Du Platon, Trois-Rivières

Dr L. P. NORMAND RUE BONAVENTURE

HEURES DE CONSULTATION : 8 à 9 heures A. M. 1 à 3 " P. M. 7 à 8 " P. M. Téléphone 18. Boîte B. P. 302

Dr ALPH. METHOT Successeur du Dr Gervais

50, AVEN. LAVIOLETTE

HEURES DE CONSULTATION : 8 à 9 heures A. M. 1 à 3 " P. M. 7 à 8 " P. M. Téléphone 28. Boîte B. P. 474. 12-11-92

DR N. LAMBERT Médecin-Chirurgien

122, RUE NOTRE-DAME Résidence de M. R. S. COOKE

HEURES DE CONSULTATION : 8 à 10 heures A. M. 1 à 3 " P. M. 7 à 9 " P. M. Service de nuit à toute heure. Téléphone 53. 8-5-94

JOS. A. FRIGON AGENT D'ASSURANCES

Cote du Boulevard Turcotte

FEU, VIE, ACCIDENT, MARINE GARANTIE

Compagnies Anglaises, Américaines et Canadiennes

Assurances effectuées aux plus bas taux et pour des périodes, depuis TROIS jours jusqu'à TROIS ans.

Téléphone : Bureau, No 114. Résidence, No 49. B. de P. 425. 3-2-93-1a

LA "CANADA LIFE" COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE DE HAMILTON, ONT.

CAPITAL ET FOND... \$11,000,000.00

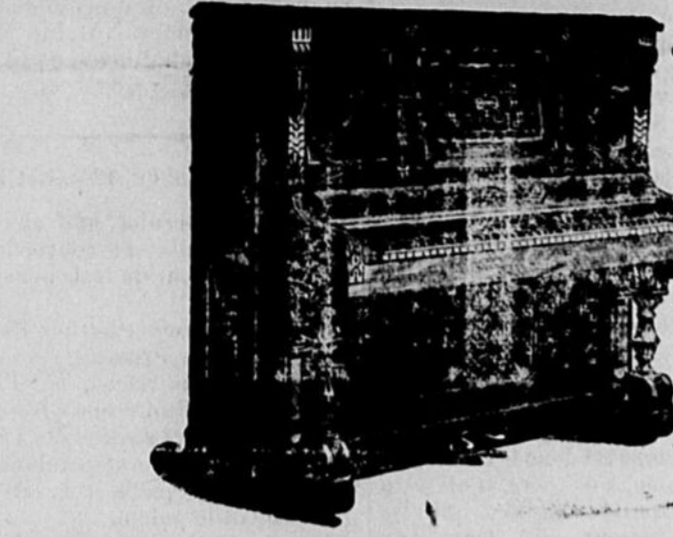
RESERVE ASSURE, AU-DRELA DE... \$1,000,000.00

RESERVE AVANT, AU-DRELA DE... 2,000,000.00

Assurez-vous dans cette puissante Compagnie, la plus ancienne, la plus solide et la plus prospère des Compagnies d'Assurance sur la Vie, faisant affaires au Canada.

Assurances effectuées aux plus bas taux. Agence aux Trois-Rivières :

COTE DU BOULEVARD TURCOTTE. JOS. A. FRIGON, Agent. B. de P. 425. Téléphone 114. 1-9-92-1a



LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU MAISON FONDÉE EN 1860.

SEULS IMPORTATEURS DES CELEBRES PIANOS HARDMAN, de New-York. GERHARD HEINTZMAN Co., de Toronto. MENDELSSOHN, de Toronto. WORMWITZ, de Kingston

Outaouais constamment un grand choix de Pianos de diverses manufactures et Orgues fabriqués au Canada. Cette maison, qui existe depuis près d'un demi-siècle, est universellement reconnue par son honorabilité. Catalogues expédiés sur demande. Accord et réparations faits à ordre.

1637, RUE NOTRE-DAME, 1637 -- Montreal TELEPHONE 1297. 7-6-93-1a

Ecole Privée

Au village de Ste-Ursule, comté de Maskinongé, à laquelle le cours commercial dans les deux langues est enseigné comme au Montreal Business College.

S'adresser à F. X. VANASSE, Professeur. 15-12-93-1a

REMILLARD & FRERE PROPRIETAIRES

29, Rue St-Georges, 29 TROIS-RIVIERES.

MANUFACTURIERS D'engins, Machineries pour Moulins de tout genre

Arbres de Couche, Poulins, etc. Poêles, Gharrues, Chaudrons

ROUS Turbines, Volean et LEFFELS SPECIALITES : MOULINS A CARDER, ETC.

Une visite est sollicitée. REMILLARD & FRERE



Impressions de toutes sortes exécutées avec soin à ce bureau.

P. A. GOUIN & CIE. MARCHANDS DE

Fer & Quincailleries EN GROS ET EN DETAIL

A L'ENSEIGNE DE LA SCIE RONDE

Coin des Rues Coin des Rues

Platon & Craig TROIS-RIVIERES

SPECIALITE :

Bois et Garnitures pour Voiture, Fer et Acier en barre, Peinture, Huile, Vernis, Ciment, Plâtre, Etoupe, Coaltar, Vernis à bardeau, Courroie, Câble, Etc.

Assortiment complet pour garnitures de maison.

Le tout à des Prix réduits

23-7-90-1a

Glace du St-Maurice!

Invariablement payable d'avance

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il fournira de la GLACE durant la prochaine saison d'été. Croyant avoir donné satisfaction à ses pratiques, il espère qu'on voudra bien lui continuer l'approvisionnement. Il garantit de fournir à ses pratiques.

DE LA GLACE DU ST-MAURICE

PRIX 1894

Depuis le 1er Mai, jusqu'au 1er Octobre, régulièrement tous les jours : 25 à 30 lbs par jour (pour la saison)... \$4.00 25 à 30 lbs par jour (pour un mois)... 1.00

La moitié du prix sera payable durant la première semaine de Mai et la seconde dans la première semaine d'Août. La glace sera distribuée à raison de 15 cents par 100 livres, à ceux qui en prendront A LA FENÊTRE.

Les abonnements ne sont que pour une seule famille et toute entente entre deux ou plusieurs familles pour un même abonnement sera considérée comme contraire aux présentes conditions.

L'abonnement de \$4.00 sera exigible de tout abonné qui se sera inscrit dans le cours du mois de MAI.

T. LEMAY. Trois-Rivières, 10 Avril 1894. -Jno.

T. BOURNIVAL J. F. BELLEFEUILLE

Thos Bournival & Cie Importateurs & Marchands d'Epicerie

EN - Gros et en Détail - ET -

Embarilleurs d'huile de charbon

NO. 46, RUE DES FORGES TROIS RIVIERES

On trouvera constamment au magasin de MM. BOURNIVAL & Cie un assortiment des meilleurs choix de

THÉ, CAFÉ, LARD, SAINDOUX, FARINE, MELASSE, SUCRE, VINS DE MESSE, LIQUEURS DE TOUTES SORTES Etc., Etc.

CORRESPONDANCE SOLICITEE

Trois-Rivières, 2 Nov. 1888-Jno

A VENDRE

Hotel St-James, Trois-Rivières

Cette bâtisse à quatre étages, en briques, est située en face du fleuve St-Laurent et du port des Trois-Rivières.

Elle contient les appartements suivants : Office, salle de lecture, bureau, salle d'échancellerie, chambre de toilette, etc. Des parloirs, des salons, salle à dîner, cuisine, armoires, dépense, vingt-huit chambres à coucher, garde-ropes, chambres de bains, cabinets (w.c.) etc., de grandes salles et de larges corridors à chaque étage, cave comode. Elle est chauffée par le système à eau chaude, fournaise Gurney. En arrière, il y a une bonne cour, des hangars, romies, et des écuries pour douze chevaux.

Cette bâtisse est aussi admirablement située pour l'installation de quelque petite industrie, ayant toutes les facilités de transport pour les marchandises à sa porte, soit par chemin de fer, soit par vapeur. Le titre est parfait. Sera vendue à termes raisonnables. S'adresser à M. P. L. HUBERT, N. P., Trois-Rivières. 15-8-93-Jno

Parlement Fédéral

Ottawa, 10.

L'Orateur prend son siège à 3 heures. Le rapport du comité des privilèges et élections est soumis à la Chambre et il est entendu que le premier ministre et le chef de l'opposition conviendront d'une date pour la discussion de ce rapport.

M. Foster propose la seconde lecture du bill ratifiant le traité franco-canadien. Il n'y a pas grand chose, dit-il, à ajouter à ce qui a été dit l'an dernier sur le sujet. Certains articles avaient besoin d'être expliqués, entre autres ce qui comprend les mots "poissons conservés au naturel". Le gouvernement s'est assuré que cela comprend pratiquement toutes les conserves de poissons exceptés les poissons conservés dans l'huile.

Quelques objections ont été faites au traité; on a dit qu'il serait un obstacle à la prohibition. Le jour où semblable mesure sera mise en vigueur, le traité pourra être dénoncé et prendra fin dans un délai de 12 mois. Une autre objection est venue des vigneronniers canadiens. Il ne faut pas oublier que les droits spécifiques sont maintenus et que avec le coût de transport des vins français, ils leur donnent une protection importante.

M. Foster répond aussi brièvement à quelques autres petites objections. Sir Richard Cartwright dit que les conclusions de M. Foster diffèrent matériellement de celles qu'il avait formées l'an dernier. Par ce traité nous recevons les pots et nous perdons beaucoup. Le gouvernement français se trouve à perdre environ \$30,000 et nous perdons plusieurs fois ce montant. Il y a dans ce traité un très petit nombre d'articles sur lesquels nous pouvons espérer un commerce important avec la France. Sur aucun article nous n'obtenons l'admission en franchise; les droits minimum restent très élevés. Les réductions que nous obtenons ne seront utiles que si nous avons un service de steamers rapides franco-canadiens; de plus c'est un très mauvais temps pour diminuer les droits et par conséquent le revenu quand la révision du tarif nous fait déjà perdre \$2,000,000. Dans les circonstances le gouvernement ne devrait pas demander la ratification du traité.

Le colonel O'Brien dit que le traité a été imposé au gouvernement par des influences venant du dehors du cabinet. Il soutient ensuite que le traité aura un mouvement prohibitionniste. De plus, dit-il, rien que le tarif impose un fardeau très lourd aux consommateurs, on nous demande de diminuer les droits sur les articles de luxe. Les réductions accordées à la France seraient injustes pour l'Angleterre qui nous ouvre ses marchés librement. Le traité enlève la protection aux vigneronniers. M. O'Brien termine en proposant, secondé par M. McCarthey :

Que cette Chambre, tout en étant prête à sanctionner tout traité, qui, sur une base juste et équitable, développera le commerce canadien, est incapable de donner son assentiment au traité déposé avec la France parce qu'il ne donne pas des avantages équivalents aux deux pays, mais donne plus à la France que le Canada ne reçoit; parce qu'il est injuste et inégal en ce que la France, en vertu d'un des articles, a droit de bénéficier de tout avantage commercial que le Canada concéderait à l'avenir à tout autre pouvoir étranger, non seulement en matière de tarif, tandis que le Canada ne peut participer qu'aux réductions de droits sur les seuls articles mentionnés au traité; — Il est injuste aussi parce que toute augmentation de droits sur les vins, les classes mentionnées au traité permettra à la France de dénoncer ce traité tandis que le Canada ne jouit pas du même privilège dans le cas où la France augmenterait son tarif minimum sur les articles canadiens mentionnés au traité; et dans l'opinion de cette Chambre, il est encore injuste pour les consommateurs que les droits soient réduits, comme ils le sont par le traité, sur des articles de luxe, tandis qu'un tarif élevé est maintenu sur des nécessités de la vie, et ce, à un moment où vu la diminution du revenu, les droits peuvent difficilement être réduits.

M. McGregor s'oppose au traité au nom de l'industrie viticole que, dans son opinion, l'introduction des vins français ruinerait.

M. MacLean se plaint de ce que le traité détruit la protection dont jouissent les viticulteurs. Néanmoins, l'honneur de la nation étant engagé, il votera pour la ratification.

M. Dickie, aussi un prohibitionniste dit qu'il ne voit rien dans le traité qui puisse empêcher un prohibitionniste de voter la ratification; il ne manque pas plus à ses principes qu'en votant des lois réglementant la fabrication des alcools quand il ne peut pas empêcher cette fabrication. On dit que ce sera fabriquer de nouvelles armes contre la prohibition, mais les armes existant sont maintenant si nombreuses et si puissantes que le commerce de vins pourra faire naître les traités n'ajoutera pas beaucoup aux difficultés que rencontrent les amis de la tempérance. D'ailleurs l'honneur de la nation est engagé et nous devons ratifier le traité.

M. Mills (Bothwell) combat la théorie que la Chambre est tenue en honneur de voter la ratification. Le traité ne qu'il n'aura force de loi que sur sa ratification par le parlement dans la législature française de traités ratifiés par les Chambres après avoir été signés par les plénipotentiaires. Une grande objection est que le Canada n'a pas, après la ratification, le droit d'augmenter son tarif sur les vins, amandes et sauges, tandis que la France pourra augmenter autant qu'elle le voudra son tarif minimum sur les articles mentionnés au traité. L'octroi à la France de tous les privilèges commerciaux que nous pourrions faire à un autre pays est aussi sujet à de sérieuses objections, car cet article nous aura beaucoup quand nous aurons à négocier un traité avec les Etats-Unis. Ensuite, il y a la promesse de subventionner une ligne de steamers entre le Canada et la France, et ce traité, de l'avis du plénipotentiaire français, n'aura guère de valeur sans cette ligne directe.

A 6 heures, la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

M. Mills dit que le traité nuira au Canada en ce qu'il empêchera pratiquement de faire des traités avec d'autres nations, parce que tout avantage concédé à ces nations s'appliquera à la France.

M. Amyot dit qu'il n'est pas sur pris de la position prise par MM. O'Brien et McCarthey, car ces messieurs sont opposés à tout ce qui est français; ils seraient même prêts à détruire la constitution parce quelle renferme des Canadiens-français. M. Amyot combat ensuite la prohibition, et démontre que ceux qui se prétendent les défenseurs des viticulteurs, il démontre que les vins canadiens restent protégés de 90 pour cent. Il établit ensuite que le traité développera considérablement le commerce extérieur du Canada.

M. Lachapelle dit que le Canada est tenu en honneur envers la France et envers les agents du Canada de ratifier le traité; nous avons besoin d'étendre nos relations commerciales, et sir Charles Tupper ne pouvait guère choisir un autre objet de quelle nature ?

Une lettre écrite sur papyrus, vous savez ces roseaux du Nil qui furent le premier papier connu.

Le papier égyptien, parfaitement, on en trouve beaucoup de très bien conservés dans les puits à momies, cela se lit très bien depuis que notre savant Champollion a découvert l'alphabet hiéroglyphique, mais n'a pas une grande valeur.

Celui dont je parle est écrit depuis sept ou huit mois à peine, d'un côté en français, de l'autre en anglais et porte au bas un sceau ou empreinte un peu effacée mais encore bien visible.

Ecoutez, monsieur Polus, nous sommes un peu passés, fit Etienne; demain nous passerons chez vous.

Demain le capitaine n'y sera plus, il part pour Paris où il doit remettre cette pièce curieuse à la Société de géographie; ne fût-ce que pour une minute, venez je vous en prie.

Allons donc, reprit Paul en s'adressant à son frère, rien que le temps de voir cette fameuse curiosité arrivant du Nil blanc.

(A continuer)

Feuilleton du TRIFLUVIEN.

AU PAYS DU SOLEIL

CHAPITRE Ier

UN EVENEMENT ÉTRANGE.—GUE-RISSON SUBITE D'UN FOU QUI NE L'ÉTAIT QU'À DEMI.—PRÉPARATIFS DU PLUS PÉRILLEUX DES VOYAGES.—L'ASSAUT DONNÉ SUR TROIS POINTS AU CONTINENT MYSTÉRIEUX.

Le 3 mai 1880, il se passa à Bordeaux un événement bien extraordinaire quoique généralement connu, mais dont le retentissement fut grand dans la rue Delorme, qui est, comme le savent au moins les Bordelais, tout auprès du cours de Tourny.

Au numéro 23 de cette rue, dans une petite maison de très modeste apparence, demeurait un pauvre jeune homme que ses parents avaient pendant plus de deux années cru perdu avec tous les passagers de la Panthère, sur laquelle il revenait des Indes et

qui, ainsi qu'on le sait, périt corps et biens dans l'océan Indien, et rien ne pouvait faire supposer que seul il eût échappé à désastre, quand il fut retrouvé évanoui et à demi-mort sur le rivage en Sicile.

D'où venait-il, comment était-il arrivé en Sicile, depuis combien de temps y demeurait-il? Personne ne put le savoir. A ses réponses on vit qu'on avait affaire à un fou, on le renvoya à Bordeaux à sa famille qui ne put tirer de lui aucune explication raisonnable.

Evidemment ce pauvre garçon avait perdu la tête, car que dire autre chose d'un naufragé qui prétendait avoir passé deux années au fond de la mer, en avoir secrètement les abîmes, en connaître les secrets, s'y être fiancé, avoir trois ou quatre fois fait le tour du monde en vingt mois, et racontait mille particularités plus absurdes les unes que les autres ?

Sa folie était pleine d'une douceur mélancolique. Aussi quoique plusieurs docteurs fussent d'avis qu'elle était guérissable, aucun d'eux ne conseilla de la soumettre à un traitement sévère, et tous furent unanimes que le mieux à faire était de ne pas le contraindre, tout en le surveillant de près pour

l'empêcher de se jeter dans la Garonne, ainsi qu'aurait pu en avoir la tentation quelqu'un qui croyait si fermement avoir été un habitant du liquide élément.

Paul de Monplaisir ne chercha pas à abuser de la liberté que ses parents lui accordaient, et se contenta d'en profiter pour écrire ses mémoires sous forme d'un roman, en deux volumes, auxquels il donna le nom de : *Secrets des Eaux*.

L'ouvrage imprimé eut un grand succès. C'était un résumé complet de ce que les dernières investigations de la science nous ont fait connaître sur l'Océan, sa profondeur, ses courants, ses habitants, en un mot sa flore et sa faune.

Personne, hors ceux qui connaissaient la famille de Monplaisir, ne voulait admettre que l'auteur de ces deux volumes fût un fou; s'il avait adopté la forme romanesque c'était, disait-on, pour être à la science ce qu'elle a de trop sérieuse pour le public, pour la vulgariser plus sûrement.

Malheureusement ni cette bienveillante appréciation, ni les éloges qu'elles lui valurent de la part de la presse n'étaient capables de dissiper la tristesse profonde de Paul, tristesse que le temps semblait aggraver bien

loin de l'adoucir. Ce chagrin pouvant dégénérer en prostration, le docteur prescrivit de ces promenades quotidiennes. Paul se soumit sans murmurer. Chaque après-midi il descendait avec son frère Etienne, devenu son surveillant, la grande rue des Fossés-de-l'Intendance, traversait la place des Quinconces et arpentait les quais pendant une heure ou deux.

La vue des navires semblait le charmer. Souvent il s'arrêtait longtemps pour les regarder charger, entendant parfois une conversation soit avec les matelots, soit avec les officiers.

Au retour il entrait pour se reposer dans le magasin de M. Polus, marchand de coquillages et d'oiseaux des îles, établi au pied de l'escalier des Quinconces, trait, classait et examinait les coquilles, les madrépores ou les coraux apportés par les marins de leurs lointains voyages.

M. Polus qui d'abord n'avait accueilli le pauvre fou par une complaisance à laquelle la pitié n'était point étrangère avait fini peu à peu par le recevoir avec une très profonde considération.

Personne, en effet ne s'enten-

dait en produits de mers comme ce jeune malade. Du premier coup il reconnaissait un échantillon, si rare qu'il fut, en indiquant la provenance, le mérite, la valeur.

M. Polus, auquel il faisait faire d'excellentes affaires ne manquait pas de lui montrer toutes ses acquisitions; là où les plus savants avaient perdu leur latin, Paul n'hésitait pas un instant. Tel un vulgare provincial du rivage du Spitzberg, tel autre ne se trouvait que dans le canal de Bahama, entre cinquante et trois cents brasses de profondeur; cette globuline n'avait pu être raménée que par une sonde d'au moins deux milles brasses; ce paléon encore adhérent à un fucus se rencontrait uniquement dans la mer des Sargasses, on avait récolté ces huitres formant grappe à la côte orientale de la Nouvelle-Calédonie où elles se suspendent aux branches des palétuviers, et ainsi du reste pour tout objet présent.

On comprend facilement si M. Polus avait intérêt à cultiver une semblable connaissance et si la cultivait comme disent les Italiens : *con amore*.

Or, le 3 mai, le temps étant fort beau, Paul, qui était sorti avec Etienne pour faire sa promenade

habituelle, dérogea en passant à sa coutume en traversant le fleuve pour aller à une campagne située près de Labastide, et d'où l'on jouit d'un panorama vraiment magique sur la Garonne.

Ce ne fut que sur le soir qu'il rentra à Bordeaux où il débarqua près de la place des Quinconces.

Un peu en retard il venait d'en monter le large perron, sans s'arrêter chez son ami, quand celui-ci qui l'attendait depuis le matin, l'ayant aperçu se mit à sa poursuite en le hélant.

Le malade et son guide se retournèrent.

M. Polus accourait tout essoufflé, en montrant quelque chose.

—Qu'y a-t-il donc? demanda Etienne.

—Venez vite chez moi, le capitaine Vastay et est encore, sur ma demande il a bien voulu consentir à vous attendre.

—Qu'est-ce que le capitaine Castan ?

—Un explorateur du haut Nil qui arrive de Gondokoro d'où il apporte des nouvelles bien extraordinaires.

—Vraiment ?

—Et un objet de haute curiosité sur lequel je tiendrais absolument à avoir votre avis, mon-

—Un objet de quelle nature ?

—Une lettre écrite sur papyrus, vous savez ces roseaux du Nil qui furent le premier papier connu.

—Le papier égyptien, parfaitement, on en trouve beaucoup de très bien conservés dans les puits à momies, cela se lit très bien depuis que notre savant Champollion a découvert l'alphabet hiéroglyphique, mais n'a pas une grande valeur.

Celui dont je parle est écrit depuis sept ou huit mois à peine, d'un côté en français, de l'autre en anglais et porte au bas un sceau ou empreinte un peu effacée mais encore bien visible.

Ecoutez, monsieur Polus, nous sommes un peu passés, fit Etienne; demain nous passerons chez vous.

Demain le capitaine n'y sera plus, il part pour Paris où il doit remettre cette pièce curieuse à la Société de géographie; ne fût-ce que pour une minute, venez je vous en prie.

Allons donc, reprit Paul en s'adressant à son frère, rien que le temps de voir cette fameuse curiosité arrivant du Nil blanc.

(A continuer)

LE TRIFLUVIEN

Vendredi, 13 Juillet 1894

LETTE APOSTOLIQUE

Aux Princes et aux Peuples de l'univers

LEON XIII, PAPE

Salut et Paix dans le Seigneur.

Le concert de félicitations publiques, qui a marqué d'une manière si éclatante, l'année tout entière de Notre jubilé épiscopal, et qui vient de recevoir son couronnement de l'insigne piété des Espagnols, a eu principalement ce fruit, sujet de grande joie pour Notre âme, de faire briller dans l'union des volontés et l'accord des sentiments, l'unité de l'Eglise et son admirable cohésion avec le Pontife Suprême. On eût dit, en ces jours, que pendant tout autre souvenir, l'univers catholique n'avait plus de pensées et de regards que pour le Vatican. Ambassades de princes, affluence de pèlerins, lettres empreintes d'amour filial, cérémonies augustes, tout proclamait hautement que lorsqu'il s'agit d'honorer le Siège Apostolique, il n'y a plus dans l'Eglise qu'un cœur et qu'une âme. Et ces manifestations nous ont été d'autant plus agréables, qu'elles reentraient pleinement dans Nos vœux, et répondaient pleinement à Nos efforts. Car, guidé par la connaissance des temps et la conscience de Notre devoir, ce que Nous nous sommes constamment proposé, ce que Nous avons infatigablement poursuivi, de paroles et d'actes, dans tout le cours de Notre pontificat, c'a été de Nous rattacher plus étroitement les peuples, et de mettre en évidence cette vérité, que l'influence du Pontificat romain est salutaire à tous égards. C'est pourquoi Nous rendons de très vives actions de grâces, d'abord à la bonté divine de qui Nous tenons ce bienfait d'être arrivé à un âge si avancé; ensuite aux princes, aux évêques, au clergé, aux simples fidèles, à tous ceux enfin qui, par les démonstrations nombreuses de leur piété et de leur dévouement, ont prodigué des marques d'honneur à Notre caractère et à Notre dignité, à Notre personne une consolation vivement agréée.

Ce n'est certes pas qu'il n'ait rien manqué à la joie de notre âme. Au cours même de ces manifestations populaires, parmi ces démonstrations d'allégresse et de piété filiale, une pensée obsédait notre esprit. Nous songions aux multitudes immenses qui vivent en dehors de ces grands mouvements catholiques, les uns ignorant complètement l'évangile, les autres initiés, il est vrai, au christianisme, mais en rupture avec notre foi. Et cette pensée Nous causait, comme elle Nous cause encore, une douleuruse émotion. Nous ne pouvons, en effet Nous défendre d'une affliction profonde, en voyant une portion si vaste du genre humain s'en aller loin de Nous sur une route détournée. Or comme Nous tenons ici-bas la place de Dieu, de ce Dieu tout-puissant qui veut sauver tous les hommes et les amener à la vérité; comme d'ailleurs le déclin de Notre âge et les amertumes Nous rapprochent de ce qui est le dévouement de toute vie humaine, Nous avons cru devoir imiter l'exemple de notre Sauveur et Maître, Jésus-Christ, qui, près de retourner au ciel, demanda à Dieu son père dans l'effusion d'une ardente prière, que ses disciples et ses fidèles fussent unis d'esprit et de cœur: "Je prie... qu'ils soient tous un, comme vous mon Père en moi, et moi en vous, afin qu'ils aussi soient un en nous". — Et parce que cette prière n'embrassait pas seulement tous ceux qui professent alors la foi de Jésus-Christ, mais tous ceux qui la devaient professer dans la suite des temps, elle Nous est une juste raison de manifester avec assurance les vœux de Notre cœur et d'user de tous les moyens en Notre pouvoir, pour appeler et convertir tous les hommes, sans distinction de nation ni de race, à l'unité de la foi divine.

Sous l'aiguillon de la charité, laquelle accourt plus rapide au besoin et plus pressant, Notre cœur vole tout d'abord vers les nations qui n'ont jamais reçu le flambeau de l'évangile, vers celles encore qui n'ont pas su l'abriter contre leur propre incurie ou contre les vicissitudes du temps; nations malheureuses entre toutes, qui ne connaissent pas Dieu, et vivent au sein d'une profonde erreur. Puisque tout salut vient de Jésus-Christ, et qu'il n'est point sous le Ciel d'autre nom donné aux hommes, par lequel nous puissions être sauvés, c'est Notre vœu le plus ardent que le très saint Nom de Jésus se répande rapidement sur toutes les plages et les pénétre de sa bienfaisante vertu. A cet égard, l'Eglise n'a jamais failli à sa mission divine. On dépense-t-elle plus d'efforts depuis vingt siècles, on déploie-t-elle plus d'ardeur et de constance, que dans la diffusion de la vérité et des institutions chrétiennes? Aujourd'hui encore, c'est bien souvent que l'on voit des héros de l'évangile franchir les mers par Notre autorité, et s'en aller jusqu'aux extrémités de la terre; et, tous les jours, Nous supplions la bonté divine, de vouloir multiplier les ministres sacrés, vraiment dignes du ministère apostolique, c'est-à-dire dévoués à l'extension du règne de Jésus-Christ, jusqu'au sacrifice de leur bien être et de leur santé, et s'il le faut même, jusqu'à l'immolation de leur vie.

Et vous, Christ Jésus, sauveur et père du genre humain, hâtez-vous de tenir la promesse que vous faites jadis, que lorsque vous seriez élevé de terre, vous attireriez à vous toutes choses. Descendez donc enfin, et montrez-vous à cette multitude infinie, qui n'a pas encore goûté vos bienfaits, fruits précieux de votre sang divin. Réveillez ceux qui dorment dans les ténèbres et dans les ombres de la mort, afin qu'éclairés de votre vertu, en vous et par vous ils soient consommés dans l'unité.

Et maintenant, voici que la pensée de cette unité mystérieuse évoque à Nos regards tous ces peuples que la bonté divine a transférés depuis longtemps d'erreurs plusieurs fois séculaires aux clartés de la sagesse évangélique. Rien assurément de plus doux au souvenir, rien qui prête un plus beau sujet aux louanges de la Providence, que ces temps antiques, où la foi divine était regardée comme un patrimoine commun, au-dessus de toutes les divisions; alors que les nations civilisées, de génie, de mœurs, de climats si divers, se divisaient souvent et se combattaient sur d'autres terrains,

mais se rencontraient toujours unies et compactes, sur celui de la foi. C'est pour l'âme un cruel désenchantement d'avoir à se trouver dans la suite en face d'une époque malheureuse, où de funestes conjonctures, trop bien servies par des suspensions et des fermentations d'inimitiés, arrachèrent du sein de l'Eglise romaine de grandes et florissantes nations. Quoiqu'il en soit, confiant dans la grâce et la miséricorde—de ce Dieu tout-puissant, qui sait seul quand les temps sont mûrs pour ses largesses, qui seul aussi tient en sa main toutes les volontés humaines pour les incliner où il lui plaît.—Nous nous tournons vers ces peuples, et, avec une charité toute paternelle, Nous les prions et conjurons d'effacer toute trace de division et de revenir à l'unité.

Et tout d'abord, Nous portons affectueusement Nos regards vers l'Orient, berceau du salut pour le genre humain. Sous l'empire d'un ardent désir, Nous ne pourrions nous défendre de cette douce espérance que le temps n'est pas éloigné où elles reviendront à leur point de départ, ces Eglises d'Orient, si illustres par la foi des aïeux et les gloires antiques. Aussi bien, entre elles et nous, la ligne de démarcation n'est-elle pas très accentuée: bien plus, à part quelques points, l'accord sur le reste est si complet, que souvent pour l'apologie de la foi catholique, nous empruntons des autorités et des raisons aux doctrines, aux mœurs, aux rites des Eglises orientales. Le point capital de la dissidence, c'est la primauté du Pontife romain. Mais qu'elles remontent à nos origines communes, qu'elles considèrent les sentiments de leurs ancêtres, qu'elles interrogent les traditions les plus voisines du commencement du christianisme, elles trouveront là de quoi se convaincre jusqu'à l'évidence que c'est bien un Pontife romain que s'applique cette parole de Jésus-Christ: Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise. Et dans la série de ces Pontifes romains l'antiquité en vit plusieurs que les suffrages étaient allés chercher en Orient: au premier rang Anaclét, Evariste, Anicet, Eleuthère, Zosime, Agathon, dont la plupart eurent cette gloire de consacrer de leur sang un gouvernement tout empreint de sagesse et de sainteté.— On n'ignore pas d'ailleurs l'époque, la cause et les auteurs de cette fatale discorde. Avant le jour où l'homme sépara ce que Dieu avait uni, le nom du Siège Apostolique était sacré pour toutes les nations de l'univers chrétien; et à ce Pontife romain, qu'ils s'accordaient à reconnaître comme le légitime successeur de Saint-Pierre, et partant comme le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre, ni l'Orient, ni l'Occident ne songaient à contester le tribut de leur obéissance.— Aussi, si l'on remonte jusqu'aux origines de la dissidence, on y voit que Photius lui-même a soin de députer à Rome des défenseurs de sa cause: on y voit, d'autre part, que le Pape Nicolas I, peut, sans soulever d'objection, envoyer des légats de Rome à Constantinople, avec mission d'instruire la cause du Patriarche Ignace, de recueillir d'amples et sûres informations, et de réformer le tout au Siège Apostolique. De sorte que toute l'histoire d'une affaire qui devait aboutir à la rupture avec le Siège de Rome, fournit à celui-ci une éclatante confirmation de sa primauté.— Enfin, nul n'ignore que dans deux grands Conciles, le second de Lyon, et celui de Florence, Latins et Grecs, d'un accord spontané et d'une voix commune, proclamèrent comme dogme, la Suprematie du Pontife romain.

C'est à dessein que nous avons retracé ces événements parce qu'ils portent en eux-mêmes un appel à la réconciliation et à la paix. D'autant plus qu'il Nous a semblé reconnaître chez les Orientaux de nos jours, des dispositions plus conciliantes à l'égard des catholiques, et même une certaine propension à la bienveillance. Ces sentiments se sont déclarés naguère dans une circonstance notable quand ceux de nos frères qui la piété avait portée en Orient se sont vus prodiguer les bons offices et toutes les marques d'une cordiale sympathie.— C'est pourquoi Notre cœur s'ouvre à vous, qui que vous soyez, de rite grec ou de tout autre rite oriental, qui êtes séparés de l'Eglise catholique. Nous souhaitons vivement que vous méditez en vous-mêmes ces graves et tendres paroles que Bessarion adressait à vos Pères: "Qu'aurons-nous à répondre à Dieu quand il nous demandera compte de cette rupture avec nos frères, lui qui pour nous "assemble dans l'unité d'un même berceau, est descendu du ciel, s'est incarné, a été crucifié?" Et quelle sera notre excuse auprès de notre père céleste? Ah! ne souffrons pas cela, n'y donnons pas notre assentiment, n'embrassons pas un parti si funeste pour nous et pour les nôtres".

Considérez bien ce que nous demandons, pesez-le mûrement devant Dieu. Sous l'empire non pas certes de quelque motif humain, mais de la charité divine et du zèle du salut commun, Nous vous demandons le rapprochement et l'union: nous entendons une union parfaite et sans réserve; car telle ne saurait être aucunement celle qui n'impliquerait pas autre chose qu'une certaine communauté de dogmes et un certain échange de charité fraternelle. L'union véritable entre les chrétiens est celle qu'a voulue et instituée Jésus-Christ, et qui consiste dans l'unité de foi et de gouvernement. Il n'est rien d'ailleurs qui soit de nature à vous faire craindre comme conséquence de ce retour une diminution quelconque de vos droits, des privilèges de vos patriarchats, des rites et des coutumes de vos Eglises respectives. Car il fut et il sera toujours dans les intentions du Siège apostolique, comme dans ses traditions les plus constantes d'user avec chaque peuple d'un grand esprit de condescendance et d'avoir égard dans une large mesure à ses origines et à ses coutumes.—Tout au contraire que l'union vienne à se rétablir et il sera certainement merveilleux le surcroît de lustre et de grandeur qui, sous l'action de la grâce divine, en rejallira sur vos Eglises. Que Dieu daigne entendre cette supplication que vous lui adressez vous-mêmes. "Abolissez toute division entre les Eglises"; et cette autre: "Rassemblez les dispersés, ramenez-les égarés, et réunissez-les à votre sainte église catholique et apostolique." Qu'il daigne vous ramener à cette foi une et sainte qui, par le canal d'une tradition constante, nous vient et à vous et à nous, de l'antiquité la plus reculée, à cette foi dont vos ancêtres gardèrent inviolablement le dépôt, qu'illustrèrent à l'envi par l'éclat de leur vertu, la sublimité de leur génie, l'excellence de leur doctrine, les Athanase, les Basile, les Grégoire de Nazianze, les Jean Chrysostome, les deux Cyrilles et tant d'autres grands docteurs, dont la gloire appartient à l'Orient et à l'Occident comme un héritage commun.

(A suivre)

Notre feuilleton

Nous commençons aujourd'hui la publication de notre nouveau feuilleton "Au Pays du Soleil." Nos lecteurs amis de ces genres de lectures, ne manqueront pas de s'intéresser au drame qui s'y déroule, car l'intérêt y est entraînant et soutenu, le style riche, et l'œuvre elle-même d'une grande moralité.

M. Marc Sauvalle et le "Courrier du Canada"

Le Courrier de mardi dernier publie un magistral article à l'adresse de "l'excellent catholique qui fait baptiser ses filles à l'église méthodiste" Maitre Marc Sauvalle y est mis à sa place, et "l'impudence de ce journaliste exotique" y est dévoilée aux yeux de tous.

Voici en substance l'article en question; nous regrettons de ne pouvoir le donner en entier.

Citant d'abord les paroles de M. Sauvalle au sujet des \$200 que devait lui payer M. Tardivel; paroles extraites de la Patrie de samedi dernier, et où M. Sauvalle dit qu'il s'abstient d'en dire plus long, car l'essentiel, c'est que M. Tardivel paie; le Courrier répond:

Admirez ce cri du cœur: "Au moment que M. Tardivel paie, c'est l'essentiel." L'essentiel pour M. Sauvalle, dans son procès contre M. Tardivel, ce n'est pas sa réputation, ce ne sont pas ses sentiments de père, ce n'est pas son caractère de catholique. Ce sont les \$200, que le jugement du tribunal lui attribue.

Aux yeux de M. Sauvalle, l'essentiel ce n'est pas l'honneur, c'est l'argent. Et, en face du terrible article où M. Tardivel le stigmatisait une fois de plus, il se frotte les mains. Que lui importe tout cela? L'essentiel, l'essentiel, les écus du directeur de la Vérité, voilà l'objectif de M. Sauvalle!

Eh bien, nous en sommes fort fâchés, mais il nous faut troubler la félicité que se forge déjà l'écrivain de la Patrie. Non, M. Sauvalle, vous ne palperez pas l'essentiel, M. Tardivel a décidé de porter devant la cour d'Appel le jugement qui vous a donné gain de cause, et nous estimons que ses \$200 vont fuir votre convoitise d'une manière aussi désespérante que les mets succulents se refusaient à l'appétit de Tantalus.

Le Courrier rappelle ensuite l'incident Chapman-Sauvalle au sujet de la publication des Feuilles d'Erable. Au déli catégorique de M. Chapman de citer ce qu'il prétend avoir dit, M. Sauvalle continue à affirmer mais il s'en tient là, sans donner aucune preuve:

Vous affirmez, mais vous ne prouvez pas, s'écrie le Courrier. Et M. Chapman vous défie de prouver, et il dit sans ambage que votre affirmation est un mensonge; et il vous somme de monter, dans la Patrie cinq lignes, cinq lignes seulement, relatives à l'apparition de ses Feuilles d'Erable. Et, ayant dans la main la série des volumes de la Patrie, vous êtes incapable de faire votre preuve. Donc M. Chapman a dit vrai, et vous avez dit faux. C'est limpide.

Voilà la jolie position de M. Sauvalle! Et après tout cela, il s'écrie: "Chapman veut se retrancher derrière des subtilités, mais je ne le laisserai pas faire." Il appelle cela des subtilités, monsieur Sauvalle! Chapman lui dit: En affirmant avoir écrit quelque chose dans la Patrie à propos de mon recueil de vers, vous avez menti; je vous défie de prouver votre dire. Chapman se retranche derrière des subtilités, riposte Sauvalle!

Ineffable Sauvalle!

Puis le Courrier en vient à ses démentis personnels avec M. Sauvalle. Il cite une lettre que celui-ci prétend lui avoir adressée.

Inutile de la publier elle porte sur une misérable coquille que le Courrier corrigea immédiatement dans son édition du soir.

Citons sans l'alléger la fin de sa réponse:

Voilà l'homme qui se plaint qu'on vouille lui fermer la carrière des lettres! Pût au ciel qu'elle lui fût fermée! Il ne s'exhiberait pas dans des productions de cette force. Voyons un peu ce qui a surtout attiré l'attention de M. Sauvalle, dans notre article. Ce sont les mots: "qui les abandonne à l'horreur." Le reste, encore passe! "Père qui livre ses filles à l'hérésie," "catholique qui foule aux pieds les promesses de son baptême," ça peut faire; mais, "qui les abandonne à l'horreur," pas d'affaire. Cela, par exemple, c'est trop fort; et M. Sauvalle nous si guiffe qu'il va nous falloir lui offrir une rétractation.

Eh bien, nous sommes bon prince. La rétractation que nous demandons M. Sauvalle, nous... l'avons déjà faite en corrigé instant, pour la dernière édition du Courrier du 30 juin la mal-

heureuse coquille qui se trouvait dans la première. Nous envoyons à M. Sauvalle, par lettre chargée dont nous gardons le reçu, le numéro du Courrier du 30 juin, dernière édition, où on lit l'erreur—ce qui veut dire quelque chose,—et non pas l'horreur—ce qui ne voulait pas dire grand chose.

La coquille était manifeste, elle crovait les yeux du lecteur le plus obtus. Et c'est précisément sur la coquille que maître Sauvalle s'en vient chopper; c'est sur la coquille qu'il s'appuie pour faire son petit rotomont.

Vrai, M. Sauvalle, le plus imbécille n'est pas celui que vous pensez. Et maintenant, vous voulez une rétractation. S'agit-il de la coquille? C'est fait; nous l'avons rétractée dès qu'elle a vu le jour. S'agit-il de la pensée, du sens de la phrase, de la donnée de l'article? Cela, jamais, monsieur!

Nous avons écrit: "Le demandeur est catholique, soit; mais c'est un catholique qui porte ses filles à l'église méthodiste, et qui les livre froidement et publiquement à l'hérésie."

Un catholique a appris dès son enfance le texte et le sens de cette parole: "Lors de l'Eglise pas de salut." Do quel trempé est donc le catholicisme d'un homme, d'un père, qui jette ses enfants hors de l'Eglise, qui les abandonne à l'horreur, qui foule aux pieds les promesses sacrées de son baptême et de son mariage, et se moque des enseignements de la foi?

Qu'un tel homme ne soit pas méthodiste, c'est parfait! Mais quel catholique est-ce? Et comment peut-il se prétendre insulté, si quelqu'un lui conteste un titre dont il fait si bon marché?

Ces mots, ces idées, ces appréciations, nous les maintenons absolument et sans réserve. C'est bien là ce que nous pensons, monsieur; ce sont bien là les réflexions que nous inspiront les faits qui ont donné naissance à votre action contre M. Tardivel, et nous n'avons pas d'expressions assez fortes pour manifester les sentiments que provoque en nous l'acte que vous avez commis.

Vous parlez de tartuffes, vous parlez d'exploiteurs de religion. Les tartuffes sont ceux qui se disent catholiques pendant qu'ils livrent à l'hérésie leurs "chers petits enfants"; les exploitateurs de religion sont ceux qui posent en réformateurs par pur dévouement pour l'Eglise, et qui se moquent des prescriptions de l'Eglise.

Les voilà les tartuffes, les voilà les exploitateurs de religion, les voilà les hypocrites qui se masquent pour mieux accomplir leur œuvre scélérate; l'empoisonnement lent de l'âme du peuple catholique.

Bas les masques, et guerre aux empoisonneurs!

ÇA ET LA

Notre confrère du Quotidien de Lévis vient d'entrer dans la seizième année de son existence. Nous lui souhaitons un long et prospère avenir.

M. Tardivel, directeur de la Vérité, est allé à Montréal ces jours derniers, pour le cautionnement requis par la loi pour porter en appel le jugement obtenu contre lui par M. Sauvalle.

Le 20 juillet, une foule de Canadiens de Lowell et des environs s'embarquaient sur un train d'excursion pour venir visiter Montréal, Québec et autres localités.

Un état comparatif des recettes de la compagnie de navigation Richelieu et Ontario, démontre les recettes pour les 11 semaines depuis l'ouverture de la navigation, au 30 juin. Les recettes brutes sont de \$155,442 03 et les dépenses totales, de \$78,031 96.

Le nombre total de passagers a été de 242,053, exclusivement, les excursionnistes et les pèlerins.

L'augmentation des recettes pour l'année courante sur l'année dernière est de \$26,000.

On mande de Saint-Petersbourg que tout un émoi a été causé au palais impérial par la destitution du général Tcherévin, gardien des résidences du tsar et spécialement chargé de protéger la famille impériale.

Le Gén. Tcherévin n'a été nommé que le 8 juin dernier et déjà il a perdu sa place.

Tous les domestiques de la maison du tsar ont également été renvoyés et remplacés aussitôt par de vieux soldats.

Il rapporte que la police fait d'actives recherches pour découvrir ceux qui ont écrit une lettre de menaces à l'empereur lui déclarant qu'avant vingt quatre heures, il serait un cadavre.

Ce document a été signé: "La Société pour l'émancipation des Russes."

Le lendemain le tsar trouvait sur sa table un crâne humain.

On avait écrit le mot Alexandre sur l'os frontal.

On n'a pas encore pu savoir comment ce crâne avait été introduit dans le palais.

Les ingénieurs de l'empire sont à l'œuvre et font un examen minutieux de tous les palais. On a creusé en plusieurs endroits dans les caves afin de s'assurer s'il n'existe pas de passages souterrains conduisant de l'extérieur.

ORDINATIONS

Dimanche dernier, dans la chapelle du Séminaire des Trois-Rivières, Sa Grandeur Mgr Lalleche a conféré l'Ordre du Sous-Diaconat à Messieurs Charles-Edouard Provencher du diocèse de Nicolet, Charles Boutet et Joachim Caron du diocèse des Trois-Rivières.

A la même messe, Sa Grandeur conférait l'Ordre de la prêtrise à Messieurs Georges Liza, Maxime Mason, Ovide Briban, Edmond Poisson, Auguste Tapin, du diocèse des Trois-Rivières et à Mons. Antoine Maison-neuve, de l'archidiocèse de St Boniface, Manitoba.

St MAURICE, 12 juillet 1894.

Dimanche dernier, une charmante soirée fut donnée au couvent de St Maurice en faveur de trois aveugles de la paroisse.

Voici leurs noms: Arthur Pruneau, Marie et Emma Pruneau. A la levée du rideau, M. Pruneau présenta à l'auditoire une adresse remplie des meilleurs sentiments à l'égard de son curé et de ses co-paroissiens. La facilité avec laquelle il lut étonna grandement le public.

Il parut plusieurs fois sur la scène et fut toujours accueilli par de chaleureux applaudissements. Il rendit plusieurs chansons avec un talent artistique. Sa voix ample, agréable et juste, interpréta admirablement les divers chants qu'il nous donna.

Monsieur Pruneau occupa, dit-on, une des premières places dans le chœur de l'orgue à l'église Notre Dame de Montréal. Nous n'avons aucun doute sur le succès qui l'attend sur ce nouveau théâtre. M. Pruneau n'est pas seulement chanteur émérité, il est encore excellent violoniste. Il nous le prouva par les divers morceaux qu'il exécuta.

Ses petites sœurs parurent aussi à leur tour. Mlle Marie lut couramment et d'une voix juste un long morceau historique. La petite Emma, qui n'é-tait que depuis dix mois, nous fit une charmante épellation. Toutes les deux chantèrent aussi chacune sa chanson.

Ces trois pauvres aveugles ne voient pas la lumière du jour à la vérité, mais si les yeux de leurs corps sont formés, ceux de leur esprit et de leur intelligence sont ouverts aux vérités de la foi et aux sciences profanes. En les voyant et en les entendant nous avions une preuve de plus des avantages d'avoir dans notre pays des maisons religieuses pour soulager et consoler toutes les misères. C'est un argument contre lequel les ennemis de l'église et de ses institutions se voient impuissants.

Nous offrons nos meilleurs félicitations aux Reverses Sœurs de l'Asile Nazareth de Montréal.

Plusieurs autres personnes parurent aussi sur la scène; ce sont: Mlle Victoria Beaumier et son frère M. Joseph

Beaumier, Mlle Juliette Blondin, M.M. Achille et J.-Bte Prince, neveux de M. le Chan J. O. Prince, Arthur Thibodeau et Alphonse Héroux. Toutes ces personnes surent intéresser l'auditoire par des dialogues, des chants et de la musique instrumentale.

En somme la soirée a été réellement à l'auditoire. Environ deux cents personnes étaient présentes, parmi lesquelles on remarquait M. le Chan, J. O. Prince et son vicaire M. J. E. Héroux et les notables de la paroisse.

L'organisation de la séance, due à M. Arthur Thibodeau, était parfaite, on ne pouvait attendre mieux d'une improvisation. Nous félicitons bien sincèrement l'organisateur de cette soirée et toutes les personnes qui y prirent part.

Les recettes ont été abondantes. UN AUDITEUR.

Cie N. R. & O.

Les Billeets de cette Compagnie sont maintenant en vente chez M. N. Marchand & Cie, Rue du Platon, ainsi qu'au Bureau de la Compagnie, sur le quai.

A. J. GOVIN, Agent.

17-1m

Le MINARD'S LINIMENT guérit les maux de tête.

AVIS

Je, soussigné, donne avis par les présentes que je ne suis responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit, sans un écrit signé de ma main. EDOUARD BOUCHER, Trois-Rivières, 18 Juin 1894.

SUCRES

Ex. Barge Willie Gall SUCRE BLANC, 4 1/2c.

Cussumules, 3 3/8, 3 1/2, 3 3/4, 3 7/8c.

VIN St-MICHEL, en Bouteille et au Gallon

CHEZ

L. T. CORMIER

35, 37, 39 & 41, RUE ST-ANTOINE

TROIS-RIVIERES

17-94-1a

Graines de Fleurs, Graines de Jardins, Graines de toute sorte. A LA PHARMACIE HOERNER TROIS-RIVIERES

N Marchand & Cie, AGENTS D'ASSURANCES BUREAUX: 42 Du Platon Trois-Rivières. N. MARCHAND & Cie ont ouvert un bureau d'agence d'immuable ou toutes personnes voulant acheter ou vendre des propriétés trouveront les informations nécessaires. BUREAUX: 42, RUE DUPLATON TROIS-RIVIERES

LE TRIFLUVIEN
JOURNAL BI-HEBDOMADAIRE
P. V. AYOTTE,
111 & 113, RUE NOTRE-DAME
TROIS-RIVIERES

LEON XIII
Fait préparer son tombeau
ROME. 9.—Le sculpteur Marani, le plus célèbre de Rome et de l'Italie, est à sculpter le tombeau de Léon XIII, et cela sur l'ordre du Pape.

Sir John Thompson félicite sir Richard Cartwright de s'être souvenu, après plusieurs années d'oubli, qu'il est sujet anglais. Malheureusement, il s'est, comme toujours, après une nuit de veille, laissé inspirer par sa mauvaise humeur. Il est faux que le haut-commissaire ait remporté une victoire sur quelque un des ministres. Il est faux qu'un seul article du tarif ait pour but d'expulser les produits anglais de notre marché.

que de nuire à l'entreprise sur le marché monétaire. C'est le même argument qu'ils employaient contre la construction du Pacifique Canadien, et leur pessimisme a heureusement été déçu. Maintenant quelle sera la cargaison de ces navires, et de donner de minutieux détails que l'expérience seule fera connaître, mais il faut se souvenir aussi que tous les risques sont faits par des particuliers et que le Canada n'aura rien à payer.

d'ouvriers, membres la puissante Union des Chevaliers du Travail, se mettront en grève.
New York, 11.—Les Chevaliers du Travail de la ville de Brooklyn n'ont travaillé pas aux ordres de Sovereign.

ACTUALITES
Le procès de Santo, l'assassin du président Carnot a été fixé au 23 courant.
Le moyen de se défaire d'un ennemi est... d'en faire un ami.

Accident à Lévis
Le plan incliné du Grand-Trono a cédé mardi après-midi sous le poids de pèlerins des provinces maritimes qui se pressaient pour prendre passage sur le Ste-Croix qui devait les conduire à Sainte-Anne.

TRAITE FRANÇAIS
La Chambre se forme en comité général sur le bill pour ratifier le traité franco-canadien. Au cours de la discussion, le ministre des finances dit qu'en vertu des traités de la Grande-Bretagne, les vins de Belgique et d'Allemagne devront être admis au Canada au même taux que les vins français.

NAISSANCE
En cette ville, le 11 juillet courant, Madame Zoël Guittemette, un fils, l'Arnauld et Marianne; M. Louis Merri fils, et sa Dame.

Echos de la Ville et du District
Nous commençons aujourd'hui en seconde page, la publication de la dernière encyclopédie de Sa S. Léon XIII, depuis si longtemps attendue et avec une si grande anxiété. Un Souverain Pontife seul pouvait parler un tel langage, et nous avons droit d'être fier de notre père commun à tous.

ACTUALITES
L'empereur d'Allemagne sera l'hôte de la reine Victoria, au palais de Buckingham, à la fin du mois.
Souvent on blâme l'injustice, non par l'aveur qu'on a pour elle, mais par le préjudice qu'on en reçoit.

PARLEMENT FEDERAL
M. Laurier dit qu'il est vrai que nous cherchons depuis 20 ans à avoir un traité avec la France; mais quel a été le résultat? Le traité actuel qui est réellement un petit traité. L'orateur cherche ensuite à démontrer que le gouvernement a beaucoup hésité avant de demander la ratification, ce qu'il n'a fait que sur les menaces de sir Charles Tupper.

SERVICE RAPIDE
M. Foster présente la résolution suivante: "Qu'il est expédient de prescrire que le gouverneur en conseil pourra passer un contrat pour un service hebdomadaire rapide par steamers entre le Canada et le Royaume-Uni, avec arrêt à un port français, aux termes et conditions quant au transport des malles et autrement que le gouverneur en conseil jugera opportun pour une subvention n'excédant pas la somme de sept cent cinquante mille piastres par année;

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

Les Fromages du Canada En Avant!
1892-93 A CHICAGO 1892-93
Sur 28 Lots à l'Exposition Colombieenne, les marques "BLUE STAR" ont remporté 25 Prix, ce qui est une indication de succès sans pareil.

ACTUALITES
L'éléphant n'atteint son plein développement qu'à l'âge de 50 à 60 ans et il vit jusqu'à 150 ans.
A l'occasion de son élection le président Casimir-Périer a gracié 315 prisonniers qui avaient pris part dans les derniers troubles ouvriers.

PARLEMENT FEDERAL
M. Laurier dit qu'il est vrai que nous cherchons depuis 20 ans à avoir un traité avec la France; mais quel a été le résultat? Le traité actuel qui est réellement un petit traité. L'orateur cherche ensuite à démontrer que le gouvernement a beaucoup hésité avant de demander la ratification, ce qu'il n'a fait que sur les menaces de sir Charles Tupper.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

ACTUALITES
Les ateliers de la fabrique de stores Charpentier à Saint-Ouen, France, ont été détruits par un incendie. Ces ateliers couvraient un espace de douze mille mètres carrés et les pertes s'élevaient à plusieurs millions de francs.

PARLEMENT FEDERAL
M. Laurier dit qu'il est vrai que nous cherchons depuis 20 ans à avoir un traité avec la France; mais quel a été le résultat? Le traité actuel qui est réellement un petit traité. L'orateur cherche ensuite à démontrer que le gouvernement a beaucoup hésité avant de demander la ratification, ce qu'il n'a fait que sur les menaces de sir Charles Tupper.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

ACTUALITES
Un nègre du Texas, Georges Waldron, cocher à Philadelphie, ayant été frappé par la foudre n'en a rien. Seulement il garda, comme souvenir du fluide, une ligne blanche partant du talon de la main droite et allant jusqu'au milieu du pied droit. Ceci ne ferait-il pas supposer qu'au moyen de l'électricité on pourrait blanchir les nègres?

PARLEMENT FEDERAL
M. Laurier dit qu'il est vrai que nous cherchons depuis 20 ans à avoir un traité avec la France; mais quel a été le résultat? Le traité actuel qui est réellement un petit traité. L'orateur cherche ensuite à démontrer que le gouvernement a beaucoup hésité avant de demander la ratification, ce qu'il n'a fait que sur les menaces de sir Charles Tupper.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

ACTUALITES
Un homme a été brûlé à mort.
On télégraphie de Sorel, 10.—M. Alfred François, commis voyageur, très connu, au service de la maison Oubillon, de Montréal s'est suicidé entre quatre et cinq heures ce matin. Il a sauté par la fenêtre du troisième étage de l'hôtel Brunswick. Depuis son arrivée, il y a une dizaine de jours, il était triste.

PARLEMENT FEDERAL
M. Laurier dit qu'il est vrai que nous cherchons depuis 20 ans à avoir un traité avec la France; mais quel a été le résultat? Le traité actuel qui est réellement un petit traité. L'orateur cherche ensuite à démontrer que le gouvernement a beaucoup hésité avant de demander la ratification, ce qu'il n'a fait que sur les menaces de sir Charles Tupper.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

ACTUALITES
Un homme a été brûlé à mort.
On télégraphie de Sorel, 10.—M. Alfred François, commis voyageur, très connu, au service de la maison Oubillon, de Montréal s'est suicidé entre quatre et cinq heures ce matin. Il a sauté par la fenêtre du troisième étage de l'hôtel Brunswick. Depuis son arrivée, il y a une dizaine de jours, il était triste.

PARLEMENT FEDERAL
M. Laurier dit qu'il est vrai que nous cherchons depuis 20 ans à avoir un traité avec la France; mais quel a été le résultat? Le traité actuel qui est réellement un petit traité. L'orateur cherche ensuite à démontrer que le gouvernement a beaucoup hésité avant de demander la ratification, ce qu'il n'a fait que sur les menaces de sir Charles Tupper.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

LA GREVE
Debs arrêté
Sovereign ordonne une grève générale
Chicago, 11.—Cent mille ouvriers se sont mis en grève hier soir. Tous font partie d'unions ouvrières qui ont reçu l'ordre de prendre part à la lutte.

GRAINES DE SEMENCES
Pharmacie des Trois-Rivières
Cachets de Williams
Contre le Mal de Tête, Névralgie, Mal de dents, &c.
25 Cents la boîte
Salsepareille Composee de Williams
SANS EGALE
Demandez à voir les certificats chez le propriétaire
R. W. WILLIAMS, CHIMISTE.

Les Fromages du Canada En Avant!
1892-93 A CHICAGO 1892-93
Sur 28 Lots à l'Exposition Colombieenne, les marques "BLUE STAR" ont remporté 25 Prix, ce qui est une indication de succès sans pareil.
M. J. N. DUGUAY, AGENT des fromageries "BLUE STAR" et "JERSEY".
Le fromage fait de lait crémé, le fromage au lait ou au beurre n'est pas entré dans la combinaison.

J. C. ROUSSEAU & Cie
MANUFACTURIERS DE:
GINGER ALE, CIDRE CHAMPAGNE, SODA, Etc., Etc.
Embouteilleurs de Bière de divers Manufacturiers, tels que Labatts, Dawes & Cie, William Dow & Co.
(ORIGINAL CAXTON)
L'eau Minérale Caxton
Remède préparé par la nature
L'Eau Minérale Caxton gazéifiée est très recommandable à tous ceux qui souffrent de Dyspepsie et des maladies des Reins.

LISEZ! LISEZ!!
REDUCTION
200 yds d'ETOFFE A ROBE, valant 25 cts pour 15 cts seulement.
424 yds de TWEED, valant 70 cts pour 40 cts seulement.
20 dozs. CHEMISES BLANCHES, à 37½ chaque.
22 " " en FLANELLETTE à 35 "
15 " CHAPEAUX DE PAILLE, pour enfants et fillettes.
50 dozs. BAS COTON, à 5 et 10 cts la paire.
Aussi:
TWEED ECOSSE ET ANGLAIS, SERGE BLEUE ET NOIRE, ETOFFE A ROBE DES PLUS NOUVELLES.
Chez J. PETITCLERC & Cie
Enseigne du CORSET D'OR
RUE NOTRE-DAME — Trois-Rivières.

A propos d'Agriculture

UNE QUESTION D'INTERET PUBLIC—LE SARRASIN ENRICHIT-IL LE SOL OU IL CROIT—MANNIERE DE PREPARER L'EMULSION D'HUILE DE PETROLE.

Une expérience qui ne manque pas d'intérêt est celle que vient de tenter le gouvernement fédéral à Ste-Agathe des Monts. Par l'entremise de M. P. Leclerc, député de Terrebonne, et de M. J. Girouard, député des Deux-Montagnes, il a fait déposer 100,000 alevins de truite grise dans le lac des Sables, de sorte que, avant quelques années, cette belle nappe d'eau ajoutera un nouvel attrait à ceux qu'elle possède déjà. Je ferai aujourd'hui, bien que le sujet ne se rattache pas directement à l'agriculture, à propos de poissons et de lacs, les observations suivantes :

C'est un fait avéré que les Laurentides renferment une richesse que l'on n'apprécie pas à la juste valeur, je veux parler des milliers de lacs qu'elles renferment et qui foisonnent encore de truites, bien que l'on s'acharne à les détruire par tous les moyens, même les plus illicites. Les colons qui avoisinent ces lacs sont quelques fois les premiers à donner l'exemple de cette destruction insensée ; en agissant ainsi, ils font comme l'homme de la fable de la poule aux œufs d'or, ils perdent tout en voulant trop avoir.

Depuis la construction du chemin de fer Montréal et Occidental un grand nombre de touristes se sont empressés de visiter la partie des Laurentides que cette voie traverse, tous sont revenus enchantés de la beauté des paysages qu'ils ont rencontrés, mais le principal attrait qu'ils ont trouvé dans les montagnes est la pêche émuevante à la truite, et tous veulent y revenir ! Malheureusement cet attrait qui attire et attirerait tant de voyageurs dans les cantons du Nord va disparaître bientôt si nos gouvernements ne trouvent pas des moyens pour protéger plus efficacement la truite qui pullule encore dans la plupart des lacs. Cette question intéresse plus sérieusement le public qu'on semble le croire ; quand les lacs des Laurentides seront vides de poisson ce sera tous les ans des sommes considérables que perdront les colons et le public voyageur se sera privé d'un amusement qui lui est cher.

A quoi servent toutes les lois de prohibition que nos gouvernements ont passées si la plupart du temps, comme cela arrive aujourd'hui, elles restent lettres mortes ? Il y a bien les garde-pêche, mais les uns sont rétribués à même les amendes qu'ils pourraient collecter des délinquants qu'ils doivent poursuivre à leur risque et péril, ce qui n'est pas encourageant ; les autres sont tellement peu rétribués qu'ils ne font généralement aucune démarche, ils laissent tout faire tout passer. Aussi tous les moyens de détruire la truite des lacs sont bons : c'est la pêche en temps défendu, ce sont les filets de toutes sortes, les lignes dormantes, les dards, etc., et ce qui est pire encore, c'est la destruction en bloc à la dynamite. Du train que vont les choses, la truite des lacs sera un mythe avant quelques années et nos montagnes, si charmantes, si pittoresques, auront perdu une de leurs principales attractions. Il serait cependant assez facile d'arrêter le mal tandis qu'il en est temps encore. Que faudrait-il pour cela ? Un personnage distingué qui s'intéresse vivement à cette question me suggérerait l'autre jour les moyens de protection suivants qui me paraissent des plus efficaces : 1o Il faudrait de toute nécessité nommer des garde-pêche assez rétribués pour qu'ils fissent sérieusement leurs devoirs ; 2o Ne permettre de pêcher dans les lacs qu'alternativement, que tous les 2 ou 3 ans ; 3o limiter le nombre de poissons que pourrait prendre une personne dans une journée.

Comme je le disais en commençant, cette question intéresse sérieusement tous les cultivateurs des montagnes, tous les touristes et le public en général, il vaut la peine de s'en occuper au plus tôt. Je laisse à d'autres plus compétents que moi de la traiter plus au long.

Le sarrasin enrichit-il le sol ou il croit ? C'est une question qu'un abonné pose au "Farmer's advocate" et à laquelle ce dernier répond de la manière suivante : "Le sarrasin n'ajoute aucune fertilité au sol où il pousse, car ce n'est pas comme le trèfle une plante qui recueille l'azote de l'atmosphère ; mais d'un autre côté, la racine du sarrasin agit mécaniquement sur le sol, le rend plus

meuble, il a aussi la propriété que plusieurs autres plantes possèdent avec lui de s'assimiler des principes fertilisants que d'autres plantes comme le blé, l'orge, l'avoine, ne pourraient prendre ; l'on suppose que la racine du sarrasin sécrète un suc qui dissout ces principes fertilisants et les rend assimilables ; cependant cet avancé n'est pas encore prouvé. Le sarrasin croit dans un terrain relativement pauvre où une autre récolte ne pourrait venir. Le cultivateur en engraisant tant soit peu la pièce qu'il ensemence avec ce grain est toujours certains de prendre une bonne récolte de sarrasin et de pouvoir plus tard avoir une bonne récolte d'avoine ou d'une autre céréale, pourvu que ce ne soit pas du blé d'Inde, car il est reconnu que ce grain ne vient pas bien après le sarrasin."

A l'hôpital : Un professeur de chimie à un malade : "Quelle est votre profession ?" Le malade, qui a une affection de poitrine : "Musicien, monsieur." Le professeur à ses élèves : "Enfin, messieurs, je trouve ici l'occasion de vous démontrer ce que je vous ai souvent dit à l'amphithéâtre : c'est que la fatigue et les efforts causés dans l'appareil respiratoire par l'action de souffler dans les instruments de musique étaient une cause fréquente de l'affection dont cet homme se plaint aujourd'hui." Puis au malade : "De quel instrument jouez vous ?" Le malade : "De la grosse caisse."

Changements d'heures

Les trains passent à Trois-Rivières comme suit : Montants, allant vers Montréal : Express de nuit, arrive à 1.55 hrs. a. m. part à 2.10 hrs. a. m. Express de jour, arrive à 11.48 hrs. a. m. part à 12.02 hrs. p. m. Train rapide, arrive à 5.05 hrs. p. m. part à 5.20 hrs. p. m. Descendants, allant vers Québec : Express de nuit, arrive à 2.40 hrs. a. m. part à 2.55 hrs. a. m. Train rapide, arrive à 11.05 hrs. a. m. part à 11.06 hrs. a. m. Express du jour, arrive à 7 hrs. p. m. part à 7.15 hrs. p. m. Ligne des Piles : Les trains arrivent à Trois-Rivières, à 8.45 hrs. a. m. et à 4.40 hrs. p. m. Les trains partent de Trois-Rivières à 11.25 hrs. a. m. et à 6 hrs. p. m. Le train local, de 5.15 hrs. a. m. pour Montréal et le local de Montréal, arrivant à 9.15 hrs. p. m. sont discontinués, pour la saison d'été.

Amateurs de chevaux

LISEZ CEÇI : J'ai fait usage du MINARD'S LINIMENT pendant un an pour mes chevaux. Je considère que c'est le meilleur que nous puissions trouver, et je ne saurais le recommander trop à ceux qui désirent avoir de beaux et bons chevaux. GEO. HOUGH Livery Stables Québec, 95 à 103 Ann St.

Une question Vitale

Un vieux médecin de Diamond Hill, le docteur Lewis, écrivait à la date du 14 décembre dernier : "Mon attention fut dernièrement attirée sur une préparation dont les mérites ne peuvent rester inconnus : je veux parler du remède de l'un de nos médecins les plus en vue, le "Régulateur de la santé de la femme" du Dr Larivière, de Manville R. I. Si une femme ou fille devient mélancolique, languissante, faible, nerveuse, avec douleur dans les reins, l'abdomen et l'estomac, je prescris de suite le "Régulateur" et un plaster sur les reins, et deux semaines ne se passent pas sans que mes malades viennent me dire qu'ils sont mieux. Mes confrères trouveront dans le "Régulateur" un remède efficace pour ce que les femmes appellent le "Beau Mal." Le "Régulateur" et les "Female Plasters" se vendent dans toute bonne pharmacie. Si vous n'en trouvez pas, écrivez au Dr J. Larivière, Manville, R. I. Plasters envoyés par la maille, sur réception de 25c. Soyez certains que le nom du Dr Larivière soit sur les bouteilles. MM. Evans & Sons de Montréal P. Q. agents généraux pour le Canada.

MUSIQUE et livres de musique de toutes sortes. Toutes espèces d'instruments de Musique. Manufacturiers de Tambours et autres instruments pour Fanfares, Etc. Graveurs, Imprimeurs et Editeurs de Musique. En achetant de nous, vous avez le choix du plus grand assortiment d'aucun établissement au Canada. Pour sauver de l'argent demandez nos prix avant d'acheter ailleurs. Écrivez pour nos catalogues, mentionnant ce dont vous avez besoin. WHALEY ROYCE & CO., Toronto, Ont. 104-94-1a

A VENDRE La magnifique propriété située au coin des rues du Fleuve et du Platon, appartenant à l'Hon. J. K. Ward, est offerte en vente au prix de \$7,000.00. Conditions faciles. S'adresser à R. KIERNAN, Régistrateur, Agent. 26-1-94—Jno. Le MINARD'S LINIMENT guérit la névralgie.

PROPRIETE A VENDRE

Magnifique propriété commerciale, située dans le centre des affaires, rapportant 10 000 de revenu annuel, en très bon état. La maison est en briques à trois étages, avec un hangar en briques à deux étages. Pour plus amples informations, s'adresser à N. MARCHAND & Cie, 42, Rue du Platon, Trois-Rivières. 10-7-94—Jno.

Maisons à Vendre

Grand avantage pour une personne qui désire prendre commerce Deux magnifiques maisons, dont une en briques, avec cuisine et autres dépendances modernes, et l'autre en bois, à 2 logements, avec toutes les améliorations modernes, toutes deux situées près de la gare du C. P. R. Excellent poste d'affaires pour une personne qui voudrait tenir un commerce quelconque. Conditions très avantageuses. Pour toutes informations s'adresser à CHARLES PAGE, Magasin Beaudry & Pagé, Trois-Rivières. 22-6-94

A VENDRE

La magnifique propriété à 3 étages avec dépendances et grand jardin appartenant autrefois à J. Barnard, Ecr, située sur la rue St Charles, No 117, Trois-Rivières. Conditions faciles et libérales. S'adresser au Révd. M. Marchand, curé de Gentilly, P. Q., ou N. Marchand, Trois-Rivières.

Le MINARD'S LINIMENT guérit les brûlures.

Aux Dames ! Aux Demoiselles !

Nouvelle Méthode de Coupe

MADAME JOS HAMEL, l'honneur d'annoncer à ses anciennes clientes et au public en général qu'elle vient d'ajouter à son établissement de modiste, pour la confection des robes et manteaux, une nouvelle méthode de coupe, qui donne toujours satisfaction garantie, dans l'ajustement. Voici le diplôme qui lui a été décerné à l'Académie de Coupe de Robes, de Madame E. L. Ethier, 28 Rue St-Denis, Montréal.

ACADEMIE DE COUPE DE ROBES

Règle Systématique du Tailleur Français Dame E. L. Ethier. Améliorée et patente par Belle Julia Penley Diplôme 1ère Classe Décernée à Madame Jos. Hamel, Trois-Rivières, P. Q. Daté le 9 février 1894. Dame E. L. ETHIER, Principal Mrs JULIA PENLEY, inventeur.

Pour l'avantage des Dames et des Demoiselles qui désirent apprendre cette méthode, je donnerai des leçons et montrerai la méthode de coupe qui est reconnue la plus simple, la plus aisée, donnant des résultats tels que désirés, et s'apprenant dans quelques jours. La coupe comprend le dessin des patrons, l'assemblage, l'essayage, la rectification de la garniture du corsage, la jupe, le manteau et le docteur. Comme par le passé, j'apporterai une grande attention aux commodes que l'on voudra bien me confier.

Mde Jos. Hamel, 13-3-1a 6, St-Georges Trois-Rivières



BUREAU de POSTE DES TROIS-RIVIERES 18 Juin 1894.

Table with columns: MALLES, ARRIVER, DEPART. Rows include: PAR LE PACIFIQUE, Section Ouest, Section Est, PAR LE GRAND TRONC, PAR TERRE, BÉCANOURT, Grand'Pile, St-Théophile, etc.

N'OUBLIEZ PAS QUE C'EST CHEZ GARIEPY & PANNETON

QUE VOUS TROUVEREZ LE MEILLEUR CHOIX D'Étoffes à Robe, Serges, Tweeds et Nouveautés en Soies, Velours, Dentelles ET AUTRES GARNITURES, ETC.

Les Marchandises Nouvellement Reçues Sont Supérieures à celles de l'année dernière

Elles sont plus de goût que l'année dernière. Le prix est plus bas qu'il jamais. La nouvelle marchandise est toujours préférée à l'ancienne, qui n'ayant pas été vendue en bon temps, vous est offerte à des prix qui sont toujours trop élevés pour des anciennes modes.

La Mode c'est le Nouveau et le Nouveau est chez

GARIEPY & PANNETON

Où vous êtes invités d'aller visiter les marchandises de dernier goût. 142, - Rue Notre-Dame, - 142 TROIS-RIVIERES 32-2-94-1a

Librairie du Sacré-Cœur

P. V. AYOTTE LIBRAIRE-ÉDITEUR

171 & 173, Notre-Dame

Portes voisine de la Banque du Peuple TROIS-RIVIERES

Rappelez-vous que M. P. V. AYOTTE est en position plus que jamais de donner la plus grande satisfaction, tant sous le rapport des prix que la qualité de ses marchandises qui consistent en articles de librairie, tel que :

- Livres de dévotion et autres, Livres classiques de toutes sortes, Objets religieux et de fantaisie, Imageries, Chapelets, Médailles, Croix, Chromos, Albums, Articles pour fleurs, Cierges, Huile d'Olive, etc.

Reliure en tous genres

Livres Blancs pour les Banques, et pour le Commerce, Réglage, Numérotage et Perforage, Reliure de Luxe, une Spécialité ;

Les ordres par écrits recevront la plus stricte attention P. V. AYOTTE, Libraire.

A. BERGERON Horloger, Bijoutier & Opticien

30, RUE DES FORGES, 30 En face du Marché, TROIS-RIVIERES

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos amis et au public en général que nous avons maintenant en magasin les

Nouveaux JONCS SANS SOUDURES

Le fini et la bonté de ces jongs les rendent de beaucoup supérieurs aux anciens.



Nous faisons une spécialité de la vente des Lunettes & Lorgnons pour toutes les vues Lunettes et Lorgnons convexes et concaves, en or et en argent. Les instruments d'optique sont des plus complets

Vous trouverez aussi un assortiment de plus complets de Montres, Horloges et Bijoux torés de tout genre ; Jongs de mariage faits sur commande dans le plus court délai. Réparage de Montres, d'Horloges et Bijouteries faits aux plus bas prix. Montre Silverine garantie, avec un bon mouvement américain \$4.90

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLICITEE A. BERGERON, Horloger et Bijoutier, En Face du Marché.—Trois-Rivières 8-6-92—6m

Impressions de toutes sortes exécutées à bref délai et à des prix très réduits aux ateliers du TRIFLUVIEN, 171 & 173 Rue Notre-Dame-Trois-Rivières.

IMPRESSIONS — DE —

LUXE

Avec les types les plus récents et du meilleur goût de façon à satisfaire à toutes les exigences au bureau de

TRIFLUVIEN

171 & 173 NOTRE-DAME

TROIS-RIVIERES *****

On imprime à cet atelier avec ponctualité et dans les derniers goûts typographiques tous les ouvrages de ville, tels que :

- Placards, Pancartes, Cartes d'affaires, Entêtes de comptes, Entêtes de lettres, Blancs de Reçus, Blancs de Billets, Enveloppes, Catalogues, Pampoulets, Circulaires, Programmes, Lettres Funéraires, Factums, Etc., Etc.

Des échantillons de tous ces ouvrages peuvent être vus à nos ateliers, où ceux qui voudront bien nous favoriser de leur commande pourront faire leur choix

notre collection de types de goût et d'ornementation est des mieux choisies et des plus variées.

Toute commande par écrit sera exécutée sans délai.

Toute communication devra être adressée à

P. V. AYOTTE, TROIS-RIVIERES, P. Q.